



HAL
open science

Le modèle coopératif en questions : un enjeu pour notre tradition démocratique.

Nicolas Go

► **To cite this version:**

Nicolas Go. Le modèle coopératif en questions : un enjeu pour notre tradition démocratique.. [Rapport de recherche] ATHENA. 2017, pp.27-28. hal-02158576

HAL Id: hal-02158576

<https://hal.science/hal-02158576>

Submitted on 18 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le modèle coopératif en question : un enjeu pour notre tradition démocratique

Nicolas Go

Univ Rennes, CREAD (Centre de Recherche sur l'Education, les Apprentissages et la Didactique) - EA 3875, F - 35000 Rennes, France

[Go, N.. (2017). Le modèle coopératif en question : un enjeu pour notre tradition démocratique. In F. Thibault (dir). *La recherche sur l'éducation. Rapport de l'Alliance Athena à Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*. [Rapport de recherche] ATHENA, pp.27-28]

Les débats contemporains sur l'éducation, et tout particulièrement en contexte scolaire, se trouvent régulièrement interpellés par la référence à un modèle plutôt discret, bien qu'historiquement solidement ancré : celui de la coopération.

Produit de l'émergence en Grande-Bretagne du capitalisme industriel à la fin du XVIII^e siècle, l'idée coopérative s'est tout d'abord constituée comme une solution philanthropique, inventée par des patrons soucieux des conditions de vie sociale de leurs salariés, avant d'être appropriée et théorisée par les salariés eux-mêmes (par exemple, les Équitables Pionniers de Rochdale, 1844). Les historiens en attribuent généralement la paternité à l'écossais Robert Owen, propriétaire de filatures de coton à New Lanark, qui dès le début du XIX^e siècle a utilisé les bénéfices de l'entreprise pour financer des réformes sociales dans son village industriel (interdiction du travail des jeunes enfants, diminution de la durée de travail, soins médicaux gratuits, caisse d'assurance maladie, banque d'épargne, magasins à prix réduits). Par ailleurs, la création d'écoles progressistes pour enfants et adultes proposent une pédagogie inspirée des grands innovateurs de temps (tel Pestalozzi). Ce modèle coopératif à la fois économique et social a nourri les réflexions et les réalisations des « socialistes utopiques », pour constituer rapidement un mouvement européen explorant les potentialités de la coopération de production, de consommation et de crédit, dont les héritiers sont aujourd'hui les SCOP et plus généralement les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

C'est au tournant du XX^e siècle que l'idée coopérative s'est développée de manière autonome dans le champ éducatif. Dans un premier temps, pour pallier au manque de moyens matériels de l'école (financement des cantines scolaires, voyages de fin d'année, matériels didactiques, etc.), elle s'est rapidement présentée comme porteuse de valeurs humanistes et occasion de pratiques démocratiques, notamment sous l'impulsion de Barthélemy Profit, inspecteur de l'enseignement primaire. C'est l'instituteur Célestin Freinet qui, à sa suite, à partir des années 1920, a institué la classe coopérative en modèle pédagogique et créé un mouvement d'enseignants fonctionnant aussi de façon coopérative. Depuis, ce modèle a connu de nombreuses appropriations et transformations dans toutes les branches de l'éducation, depuis l'éducation populaire jusqu'aux universités. La plupart de ses adeptes y voient un moyen de résoudre une partie des difficultés que rencontrent les systèmes éducatifs actuels, voire pour les plus enthousiastes, de transformer l'École.

Si les démarches coopératives d'enseignement rencontrent un regain d'intérêt de la part de l'opinion publique et suscitent régulièrement articles, émissions et débats médiatisés, en particulier à l'occasion des rentrées scolaires ou des piètres résultats obtenus aux évaluations internationales, elles restent globalement peu étudiées dans le monde de la recherche scientifique. Pourtant, les quelques travaux actuellement disponibles (Ohayon, 2004 ; Reuter 2007 ; Gutierrez 2012 ; Peyronie

2013), au regard de leurs conclusions, incitent à en recommander l'exploration. En outre, l'observation des pratiques internationales, comme celles notamment du système scolaire québécois et de ses universités, confirme la viabilité et la fécondité de ce modèle, pourvu qu'il soit abordé de façon sérieuse. La frilosité des recherches comme celle des recommandations des autorités publiques est par conséquent d'autant plus difficile à comprendre que cette approche est en tout point cohérente avec les valeurs humanistes et les finalités démocratiques de l'école républicaine. Tout se passe comme si l'on hésitait, pour des raisons qui restent à analyser, à faire le pas : abandonner une forme scolaire obsolète, produit historique d'une société qui a depuis longtemps disparu, pour construire un modèle d'éducation renouvelé, capable de soutenir les transformations du monde en cours.

Même s'ils sont peu nombreux (et en quantité croissante), les travaux de recherche, les projets, les réseaux d'action et les expérimentations témoignent d'une grande richesse, notamment en raison des domaines et des formes multiples de la coopération.

Que ce soit dans le champ économique et social ou dans le champ éducatif, la multiplicité des courants et la diversité des chercheurs (certes plus envisagés de façon qualitative que quantitative) présentent toutes les conditions pour un progrès des connaissances et des pratiques.

Dans le monde du travail, on peut citer le Groupement National de la Coopération qui rassemble de nombreuses composantes (organisations bancaires, confédérations de coopératives de production, d'artisans, de consommateurs, de copropriétaires, de transports, etc.), ou encore les acteurs de l'économie sociale et solidaire, de même que le Groupement National des Collèges Coopératifs (GNCC), de l'Université Coopérative Européenne (UCE), ces deux derniers inscrits dans la stratégie de l'Union européenne présentée lors du sommet de Lisbonne en mars 2000 et attachés à travailler sur une pédagogie coopérative pour la formation des entrepreneurs sociaux européens : ils font l'objet de travaux de recherche et donnent lieu à des actions de coopération nationales et internationales. Citons encore, par exemple, la « Manufacture coopérative », recherche-action initiée en 2012 par deux entreprises en collaboration avec l'université Paris-Diderot (laboratoire LADYSS).

Dans le champ proprement éducatif, signalons les travaux de recherche et l'activité de l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE), consacré depuis sa création en 1928 à fédérer la vie des coopératives scolaires et à développer les pratiques pédagogiques coopératives afin de former des citoyens autonomes, solidaires et responsables, le mouvement Freinet (Institut Coopératif de l'École Moderne) qui rassemble des enseignants de classes ou d'écoles coopératives de l'enseignement public, qui s'est élargi en 1957 en une Fédération Internationale des Mouvements de l'École Moderne (FIMEM), et a donné lieu à plusieurs colloques scientifiques et travaux de recherches universitaires. A l'université, hormis le cas très connu de Vincennes, les expériences françaises sont plus rares (sciences de l'éducation Rennes 2, master cinéma Bordeaux), il faut se tourner principalement vers le Québec pour trouver des pratiques d'enseignement et des recherches publiées sur l'organisation et l'apprentissage coopératifs (à partir des années 1990).

Les principaux résultats que les enquêtes mettent en évidence sur les apports éducatifs de ce modèle pédagogique portent sur la construction de compétences sociales et l'amélioration des

apprentissages intellectuels. Les principales compétences sociales sont les dispositions démocratiques, ainsi que la considération de l'autre, l'implication dans le groupe, le partage des tâches, les capacités auto-évaluatives, le co-apprentissage, l'effacement de l'agressivité et de la violence. Les apprentissages intellectuels sont améliorés, tant au niveau de la réduction des inégalités (élimination du décrochage, réussite des élèves les plus fragiles, accompagnement des plus performants), de la qualité des savoirs mieux appropriés par l'intelligence collective que du développement de l'esprit critique et d'initiative. Cette réussite repose néanmoins sur une nécessaire formation des enseignants, elle-même conçue de manière coopérative afin qu'ils expérimentent ce qu'ils sont destinés à enseigner.

Les perspectives de recherche à venir sont donc très prometteuses pour deux raisons : 1) parce que l'état du système éducatif français gagnerait beaucoup à bénéficier d'analyse et d'évaluations rigoureuses des potentialités de la coopération en éducation ; 2) parce qu'au regard de ce qui a déjà été réalisé dans divers domaines, il apparaît que les potentialités éducatives du modèle coopératif d'apprentissage et d'enseignement sont encore largement sous-estimées, à proportion sans doute du fait qu'elles sont méconnues, voire victimes de préjugés. La grande tradition démocratique française issue de la Révolution doit encore se donner un modèle éducatif à sa mesure et le modèle coopératif peut en constituer une voie.